



CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION POUR L'ÉVÉNEMENT NIAG

PREAMBULE

Vous utilisez la billetterie en ligne de l'Événement NIAG paramétrée par notre prestataire, la société INWINK.

Les présentes Conditions Générales s'appliquent à toute commande de badges effectuée en ligne par un utilisateur (ci-après dénommé le « Client ») à partir du site internet <https://niagparis.com/> (ci-après le « Site internet »), et ont pour objet de définir les conditions de commande de badges pour participer, en qualité de visiteur, à l'évènement NIAG (ci-après l'« Événement»), organisé par la société COGES EVENTS (ci-après la « Société »).

Les présentes conditions générales pourront être modifiées à tout moment à l'initiative de la Société.

MODALITÉS DE COMMANDE DE BADGES

Préalablement à toute commande de badge, le Client reconnaît expressément avoir pris connaissance des présentes conditions générales, et les accepter sans réserve, en cochant la case « Je reconnais avoir pris connaissance et j'accepte les conditions générales de ventes ».

Chaque commande sera systématiquement confirmée par e-mail par la Société avec l'envoi de l'ensemble des informations à l'évènement.

BADGES D'ACCES A L'ÉVÉNEMENT

Il est expressément précisé que les badges d'accès commercialisés sur le Site (ci-après les « Badges d'accès ») sont réservés aux personnes invités par le NIAG via un courrier.

PRIX

Les prix des Titres d'Accès (valeur faciale) sont exprimés en euros toutes taxes comprises (10% de TVA). Différents types de tarifs (le cas échéant soumis à conditions) peuvent être proposés suivant les prestations associées.

PAIEMENT

Les badges d'accès sont payables à la commande.

Toutes les commandes, quelle que soit leur origine, sont payables en euros.

Le règlement des badges d'accès s'effectue

impérativement en ligne, au moyen d'une carte bancaire

Les cartes acceptées pour le paiement d'une commande sont les cartes des réseaux Visa, Mastercard, American Express, Discover, Diners Club, JCB et China UnionPay ainsi que Apple Pay et Google Pay. La carte bancaire sera débitée de la valeur du montant total de la commande, dès la validation finale de celle-ci.

Il est précisé que le débit de la carte bancaire est indépendant de l'impression effective des badges.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées par la Société constituent la preuve de l'ensemble des transactions passées entre la Société et ses Clients.

Les données enregistrées par le système de paiement constituent la preuve des transactions financières.

SÉCURISATION DES PAIEMENTS ET DONNÉES PERSONNELLES

Sécurisation des paiements

Le Site <https://niagparis.com/> et sa plateforme

COGES EVENTS

Société par Actions Simplifiée (Société à associé unique) au capital de 1 000 000 €, dont le siège social est situé 39 rue Mstislav Rostropovitch – 75017 Paris - France, immatriculée au RCS de Paris sous le n°403 070 949

d'enregistrement de badges ont un système de sécurisation de données et de paiements.

Données personnelles

La Société, en qualité de responsable du traitement, traite les données à caractère personnel du Client dans le cadre de la gestion de sa commande et de ses relations commerciales avec la Société, de la participation à l'évènement, en exécution des présentes Conditions générales de vente de badges. Ces informations et données à caractère personnel du Client sont également traitées à des fins de sécurité afin de respecter les obligations légales et réglementaires de la Société ainsi que pour permettre à la Société d'améliorer et de personnaliser ses services. Le client dans le cadre de sa commande, en acceptant ces CGU, pourra également être amené à recevoir par tous canaux des propositions commerciales et actualités relatives à l'activité et aux services de la Société. Le cas échéant, les données du Client pourront être traitées, sur la base du consentement qu'il peut retirer à tout moment, pour lui adresser par tous canaux des propositions commerciales et actualités concernant les autres évènements de la société COGES EVENTS.

Seules les équipes internes de la Société ainsi que les prestataires en lien avec l'organisation et la gestion de l'Évènement qu'elle a habilités ont accès aux données à caractère personnel concernant le Client.

Les données à caractère personnel à fournir de manière obligatoire sont indiquées comme telles sur les formulaires et sont nécessaires à la conclusion et à l'exécution du contrat entre le Client et la Société. Sans ces données, la Société ne sera pas en mesure de traiter les demandes du Client.

Conformément à la réglementation applicable, le Client dispose d'un droit d'accès, d'un droit de rectification, d'un droit de suppression des données à caractère personnel le concernant et s'ils sont applicables, d'un droit d'opposition au traitement de ses données, d'un droit à l'effacement et à la limitation du traitement ainsi que d'un droit à la portabilité de ses données. Le Client peut exercer ces droits à tout moment en s'adressant à la Société COGES EVENTS en ligne à l'adresse suivante : dpo@cogesevents.com ou par courrier à l'adresse suivante : 39 rue Mstislav Rostropovitch 75017 PARIS – France.

Le Client dispose enfin du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

Les données personnelles sont hébergées sur des serveurs situés en France.

Les données à caractère personnel du Client sont conservées pour la durée de la relation commerciale entre le Client et la Société puis pendant une durée de 5 ans à compter de la dernière manifestation d'intérêt du Client. Les données nécessaires à l'établissement de la preuve de ladite relation et celles nécessaires au respect par la



CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION POUR L'ÉVÉNEMENT NIAG

Société des obligations légales et réglementaires auxquelles elle est soumise sont conservées conformément aux dispositions en vigueur.

CONFIRMATION DE LA COMMANDE DE BADGES

Il est rappelé que la Société confirmera systématiquement la commande de badge de chaque Client, par courrier électronique.

En l'absence de confirmation par e-mail, merci d'alerter la Société par courriel à hotline@niagparis.com

MISE A DISPOSITION DES BADGES D'ACCES

Chaque commande de badge est soumise à validation de l'organisateur. A la fin de la commande réalisée et payée en ligne, la Société adressera au Client un courriel qui lui confirmera l'obtention de son badge le jour de l'événement. Il sera généré un PDF par Titre d'accès.

Chaque badge d'accès est STRICTEMENT personnel (un contrôle d'identité du porteur sera réalisé à l'entrée de l'Événement) et non cessible.

Il est précisé que les badges d'accès sont également disponibles sur demande par courriel à hotline@niagparis.com

CONDITIONS DE VALIDITE DU BADGE D'ACCES

Les badges d'accès sont pourvus d'un QR code unique permettant l'accès d'une seule personne à l'Événement et ce pendant la durée de validité dudit badge d'accès. La validité des badges d'accès est contrôlée à l'entrée de l'Événement à l'aide de lecteurs de badges.

Il est interdit de reproduire, dupliquer ou contrefaire le badge d'accès d'une quelconque manière.

En conséquence, la Société pourra refuser l'entrée lorsque plusieurs impressions, reproductions, copies ou imitations d'un même badge d'accès imprimable à domicile seront en circulation et qu'un accès à l'Événement aura déjà été concédé préalablement au détenteur d'une impression, d'une reproduction, d'une copie ou d'une imitation du badge d'accès correspondant.

La Société décline toute responsabilité pour les anomalies pouvant survenir en cours de commande, de traitement ou d'impression du badge d'accès.

En cas de perte, vol ou utilisation illicite du badge d'accès, il ne sera remis au Client aucun duplicata ou certificat de quelque nature que ce soit, autre que le seul badge d'accès imprimable par le Client.

ANNULATION - REMBOURSEMENT - UTILISATION

Toute commande passée en ligne est ferme, définitive et engage irrévocablement le Client au complet paiement du prix.

En conséquence, il ne sera procédé à aucun remboursement pour quel que motif que ce soit, et notamment en cas d'annulation partielle ou totale de commande. Le seul et unique motif de remboursement valable serait le refus de la commande d'un Client par la Société.

Le Client est invité à vérifier attentivement les données renseignées avant validation de sa commande.

Absence de droit de rétractation

Conformément à l'article L 221-28 du Code de la Consommation, les Titres d'accès aux foires et Événements ne font pas l'objet d'un droit de rétractation.

Il est rappelé que le badge d'accès est non

cessible.

La vente à la sauvette de Titres d'accès sur le domaine public, dans un lieu privé ou sur internet, est un délit pénal passible d'interpellation et d'arrestation par les forces de police, puni de 15.000 € d'amende (art 313-6-2 du Code pénal).

À l'annonce de l'annulation ou d'une modification de date ou d'horaire de l'Événement pour lequel le Client a commandé un badge d'accès, le Client accepte que la Société puisse utiliser les coordonnées saisies par ce dernier lors de la commande en ligne pour l'informer de la marche à suivre.

En cas d'annulation de l'Événement par la Société pour survenance d'un cas de force majeure, au sens de la jurisprudence française, la Société en avisera sans délai les Clients. Dans une telle hypothèse, il n'y aura lieu à aucun dommage - intérêt et les sommes perçues par la Société seront restituées au Client.

SUIVI DE COMMANDE

Pour toute information ou question, le Service Client de la société est à la disposition du client par courriel à l'adresse hotline@niagparis.com

DROIT A L'IMAGE

Le Client autorise expressément, à titre gracieux, la Société COGES EVENTS :

- à réaliser, s'il le souhaite, des photos et/ou des films le représentant, en qualité de visiteur, lors de l'Événement ou des événements organisés à l'occasion de l'Événement ;
- à utiliser librement ces images sur tous supports, notamment publicitaires (y compris Internet), en France comme à l'étranger et pour une durée de cinq ans à compter de la validation de la commande de badge.

Information particulière :

En raison de l'épidémie de Covid-19 et de toute éventuelle mutation de celui-ci, nous attirons particulièrement votre attention sur le fait que la Société pourra être amenée à annuler la tenue de l'Événement ou à le reporter à une autre date pour répondre aux recommandations des organisations sanitaires et gouvernementales. Dans une telle hypothèse, la Société notifiera sans délai le Client sa décision d'annuler ou de reporter. En cas d'annulation, il n'y aura lieu à aucun dommage et intérêt et les sommes perçues par la Société seront restituées au Client; ce que le Client accepte et reconnaît expressément. En cas de report de l'Événement à une date ultérieure, les conditions contractuelles seront maintenues pour les nouvelles dates; ce que le Client accepte et reconnaît expressément.

LIENS EXTERNES

Le Site peut donner accès à des sites partenaires par des liens hypertextes ou par l'intégration dans le Site.

La Société décline toute responsabilité concernant leur contenu, leur légalité et fonctionnement et ne peut être responsable de l'usage qui pourra en être fait par les utilisateurs.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tous les éléments, textes, logos, images, éléments sonores, logiciels et icônes contenus dans le Site ou reproduits sur ledit Site sont protégés par le droit de la propriété intellectuelle pour le monde entier. En

COGES EVENTS

Société par Actions Simplifiée (Société à associé unique) au capital de 1 000 000 €, dont le siège social est situé 39 rue Mstislav Rostropovitch – 75017 Paris - France, immatriculée au RCS de Paris sous le n°403 070 949



CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION POUR L'ÉVÉNEMENT NIAG

conséquence, il est interdit de modifier, représenter ou reproduire totalement ou partiellement le Site et son contenu et ce quel qu'en soit le support et le procédé utilisé.

DROIT APPLICABLE

La vente de badge d'accès proposée par la Société sur le Site est soumise à la loi française.

En cas de litige, les tribunaux du siège social de la Société sont seuls compétents.

COGES EVENTS

Société par Actions Simplifiée (Société à associé unique) au capital de 1 000 000 €, dont le siège social est situé 39 rue
Mstislav Rostropovitch – 75017 Paris - France, immatriculée au RCS de Paris sous le n°403 070 949



CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION POUR L'ÉVÉNEMENT NIAG

compter de la validation de la commande de badge.

Information particulière :

En raison de l'épidémie du Covid-19 et de toute éventuelle mutation de celui-ci, nous attirons particulièrement votre attention sur le fait que la Société pourra être amenée à annuler la tenue de l'Événement ou à le reporter à une autre date pour répondre aux recommandations des organisations sanitaires et gouvernementales. Dans une telle hypothèse, la Société notifiera sans délai le Client sa décision d'annuler ou de reporter. En cas d'annulation, il n'y aura lieu à aucun dommage et intérêt et les sommes perçues par la Société seront restituées au Client; ce que le Client accepte et reconnaît expressément. En cas de report de l'Événement à une date ultérieure, les conditions contractuelles seront maintenues pour les nouvelles dates; ce que le Client accepte et reconnaît expressément.

LIENS EXTERNES

Le Site peut donner accès à des sites partenaires par des liens hypertextes ou par l'intégration dans le Site.

La Société décline toute responsabilité concernant leur contenu, leur légalité et fonctionnement et ne peut être responsable de l'usage qui pourra en être fait par les utilisateurs.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tous les éléments, textes, logos, images, éléments sonores, logiciels et icônes contenus dans le Site ou reproduits sur ledit Site sont protégés par le droit de la propriété intellectuelle pour le monde entier. En conséquence, il est interdit de modifier, représenter ou reproduire totalement ou partiellement le Site et son contenu et ce quel qu'en soit le support et le procédé utilisé.

DROIT APPLICABLE

La vente de badge d'accès proposée par la Société sur le Site est soumise à la loi française.

En cas de litige, les tribunaux du siège social de la Société sont seuls compétents.

COGES EVENTS

Société par Actions Simplifiée (Société à associé unique) au capital de 1 000 000 €, dont le siège social est situé 39 rue
Mstislav Rostropovitch – 75017 Paris - France, immatriculée au RCS de Paris sous le n°403 070 949